



TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel - Avril 2019 - n° 179



Télévie « Opérations Pièces rouges » - Classe P3 – P4 – Ecole de Resteigne

L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be





Articles de Mercerie
Tissus

Nathalie Evrard
Ruelle du Fouy 1
6927 Tellin

Retouches vêtements
Ateliers couture
enfants / adultes

0494 20 48 55
nathalievrard@gmail.com

 Histoire d'un chas




BUREAU LIBERT
COURTIER EN ASSURANCES
& AGENT BANCAIRE

Rue de la Libération, 64 - 6927 Tellin
Tel. 084 36 61 43 - Fax. 084 36 70 03
www.bureau-libert.be - FSMA 0139991A-cB
info@assurances-libert.be

d'Alzon Collège

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
ET TECHNIQUE DE TRANSITION
À BURE (TELLIN)**

Les inscriptions sont possibles dès le 29 avril, chaque jour
ouvrable de 8 h à 16 h 30 (12h30 le mercredi),
ou sur rendez-vous.

Durant les vacances d'été, une permanence sera assurée
du 1^{er} au 14 juillet et du 19 au 31 août, du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h.



rue de Han, 1
6927 Bure
 084/36 02 80
 084/36 62 49
www.dalzon.be



POUR VOS PROJETS DE

-  CUISINES
-  MEUBLES DE SALLE DE BAIN
-  MEUBLES TV
-  RANGEMENTS
-  PLACARDS
-  BIBLIOTHÈQUES
-  DRESSING

> SUR MESURE

SCHMIDT
MARCHE-EN-FAMENNE

Parce que **vous** n'êtes pas comme tout le monde.

ZONING DE LA PIRIRE - Rue du Parc Industriel 30
Tél. 084/62 00 80 - welcome@schmidt-marche.be



Le mot du Bourgmestre.

Echos de nos Clochers nr 179 SOMMAIRE

1 Administration

Le mot du Bourgmestre
Echos de nos clochers nr 180 –
Date de rentrées des articles
Reflets de la majorité (ERC)
Echo de la minorité
(Vivreensemble)
Echo de la minorité (LetsGo 18)
Présentation du service enseigne-
ment de la Commune de Tellin
Office du Tourisme – Recrute-
ment de 2 étudiants mi-temps
C.L.D.R – Appel à candidature
Été Solidaire – Vous avez
quelques travaux ?
Été Solidaire – Appel à candida-
tures jeunes entre 15 et 21 ans

2 Travaux

Quoi de neuf sur les travaux ?

3 CPAS

Bouger en famille
Présentation de la Directrice Gé-
nérale
Présentation du service Accueil
extrascolaire
Activités des vacances d'été

4 Police

Réunion d'information –
Les voisins veillent

5 Environnement

Des efforts qui paient
Réforme des primes pour les lo-
gements en Wallonie

6 Aînés

Les activités de mai
Stimuler un cerveau pour mieux
vieillir
Semaine de l'intégration
Pass Chevetogne

7 Agenda

Les manifestations et festivités à
venir
30ième marché aux fleurs
La fête des ateliers de la MCFA
Beach Volley
Tellin-Fonderie Asbl – Souper

8 Divers

GAL – Communiqué de presse
GAL – Comment gérer un héber-
gement touristique
Le street art au cœur de ton
village
Altéo
Pénurie de médecins généralistes



Bonjour à toutes et tous,
Cinq mois se sont écoulés depuis l'entrée en fonction de l'actuel Conseil Communal.
Cette période a été mise à profit par l'ensemble des mandataires pour s'imprégner des tâches qui leur ont été attribuées au terme des dernières élections communales.

Je constate avec plaisir que chacune et chacun prend son rôle à cœur !

Nous avons eu le plaisir, en ce début mars, d'accueillir notre nouvelle Directrice Générale du CPAS, Madame Catherine Herman, dont vous trouverez une présentation plus détaillée au sein du présent bulletin.

D'autre part, nous avons renforcé notre collaboration avec notre zone de Police.

Ainsi, ce sont maintenant deux agents de quartier, Madame Robert et Monsieur Mazy, qui se tiennent à votre disposition dans le cadre de leur mission de proximité sur notre territoire.

Vous aurez l'occasion, dans les pages du présent document, de faire connaissance avec notre équipe d'enseignants et notre service assurant l'accueil extra-scolaire.

Au niveau du tourisme, nous ne pouvons que déplorer le report, indépendant de notre volonté, de l'installation de la passerelle de Resteigne. La mise en œuvre des travaux doit attendre l'issue d'une procédure en justice, dans laquelle la Commune se voit impliquée, sans en avoir généré les causes !!

L'ancienne passerelle ayant été démontée pour des raisons de sécurité (stabilité devenue très précaire), il sera certainement impossible de franchir la Lesse les pieds secs à hauteur du moulin de Resteigne durant l'été prochain. Dans le respect des règles et procédures, croyez bien que nous mettons tout en œuvre pour que cette affaire, se termine au plus vite.

La belle saison et son lot de manifestations festives approchent à grands pas.

Dans ce contexte, je profite du présent éditorial pour rappeler aux organisateurs que toute manifestation ouverte au public doit faire l'objet d'une demande d'autorisation. Celle-ci doit être introduite, par écrit, à l'Administration communale, au minimum un mois à l'avance.

Ce délai nous est indispensable pour analyser chaque demande avec attention et sérénité, après sollicitation des avis des services éventuellement concernés (police, pompiers, ...).

En cette période de prise de conscience, l'environnement est au cœur de nombreux débats.

Chacune et chacun d'entre nous peut, à son échelle, s'impliquer dans la protection de notre cadre de vie. Nous n'en sommes, en effet, que les gestionnaires temporaires. Je tiens à remercier toutes celles et ceux, et, particulièrement les enfants, qui ont participé à l'opération « Wallonie plus propre ».

Puissent-ils conscientiser les « indécrottables » qui polluent nos bords de routes et les amener à changer de comportement !

Je terminerai en souhaitant aux écoliers, aux étudiants et aux enseignants une excellente fin d'année scolaire.



Yves Degeye,
Bourgmestre



« ECHOS DE NOS CLOCHERS » n° 180.

Notre prochain bulletin communal sera distribué la semaine du lundi 17 au 21 juin 2019.

Les articles pour ce numéro devront nous parvenir par mail à l'adresse suivante :

mariane.remacle@tellin.be pour le vendredi 17 mai 2019.

REMACLE Mariane

Reflets de la majorité (ERC)

Le 18 octobre 2018 vous nous avez accordé votre confiance lors des élections communales.

Ce 18 mars 2019, soit 5 mois plus tard, nous jugeons utile, en accord avec l'un des thèmes majeurs de notre campagne, de communiquer avec vous sur ce qui se passe dans NOTRE commune.

Nous vous l'avions promis et nous le faisons : chaque grand projet vous est présenté et chacune de vos remarques est prise en compte et examinée avec attention.

Ainsi une rencontre citoyenne a été organisée au sujet des travaux qui auront lieu à Bure pour y remplacer le système d'approvisionnement en eau et le système d'égouttage.

Une autre a eu lieu pour écouter et entendre vos avis quant au chantier de la rue Léon Charlier.

Une troisième enfin vous a informés de la demande de modification du plan de secteur qui a été introduite pour la zone de 3,19 Ha dite du " Grand Pachy".

Rendre cette zone habitable répondra, à terme, à un réel besoin en logements et stimulera économiquement le cœur de Tellin.

Toutes ces réunions furent l'occasion d'échanges profitables à toutes les parties. Ils orientent les décisions qui doivent être prises au niveau du Collège Communal.

Il en a été de même dans le principal dossier prôné par le PCDR, celui de la rénovation de la salle Concordia et de la création d'une Maison des Associations.

C'est en se concertant avec le Comité assurant la gestion de la salle que nous sommes parvenus à ébaucher un projet rejoignant les attentes de tous, tout en respectant les contraintes financières que nous impose un budget communal équilibré.

Dans une petite commune comme la nôtre, l'argent est en effet, comme dans bien des ménages, le nerf de la guerre.

Et, comme tous, nous devons composer avec ce que nous

avons.

Une des sources principales de revenus de la commune est la vente de bois. Le contexte actuel n'est pas des plus réjouissants et, plutôt que de vendre notre bois à un prix dérisoire, nous avons suivi la philosophie de toutes les communes voisines et préféré reporter nombre de ventes dans l'attente d'une remontée des prix.

Nous espérons ainsi atteindre, lors de la vente effective, la recette estimée par le DNF et valoriser au maximum cette ressource.

Notre attention ayant été attirée sur des améliorations énergétiques à apporter à certains bâtiments publics, des systèmes de régulation de chauffage ont été installés dans les écoles de Tellin et de Resteigne et des dossiers UREBA exceptionnels vont être introduits afin d'améliorer l'isolation des écoles de l'entité.

Dans le même but, l'éclairage du hall omnisport va être remplacé par du LED.

Sachez enfin que les activités organisées sur la commune pour nos adolescents rencontrent un franc succès. Elles sont toutes complètes et augurent de rencontres, d'amitiés et d'une cohésion future au sein des quatre villages constituant NOTRE commune.

Nous sommes et restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos attentes, de vos remarques, de vos avis. Nous vous promettons qu'ils ne resteront pas lettres mortes.

Yves Degeye
Frédéric Clarinval
Freddy Laurent
Natacha Rossignol
Rudy Moisse
Thierry Martin

Écho de la Minorité (Vivresemble)

A l'évidence, pour raisons économiques et de fonctionnement, notre commune comme beaucoup d'autres est, à moyen terme, à l'aube d'une nouvelle fusion qui nous sera tôt ou tard imposée par le pouvoir régional, il est donc temps dès maintenant d'en envisager largement et démocratiquement les options afin d'anticiper les conséquences et les solutions.

D'aucuns seraient plutôt favorables à une méga commune de 40.000 habitants regroupant Marche, Rochefort, Nassogne et Tellin, ce qui serait stricto sensu économiquement favorable. D'autres envisageraient de définir les nouvelles communes à partir des zones de police existantes.

Pour mémoire, en 1977, un élément important, aujourd'hui

plus que jamais d'actualité, avait été mis en évidence et pris en considération lors de l'élaboration des fusions dans nos régions à savoir : «Tenter en province du Luxembourg d'amener des communes rurales et peu peuplées à fusionner avec des entités urbaines amènerait à créer des monstres s'étendant sur des territoires immenses sans aucune cohérence du point de vue démographique et d'aménagement du territoire»

Comme le disait Serge Zeller dans Les belles lettres en 1958: « La fusion d'entités dissemblables ne donne nullement une émulsion mais une simple cohabitation instable ». Ce pourquoi Vivresemble proposerait plutôt d'envisager un regroupement Haute-Lesse créant ainsi une entité de taille

moyenne de 11.800 habitants regroupant les communes de Tellin, Wellin, Libin et Daverdisse qui partagent le même caractère rural, agricole, forestier, font partie des mêmes arrondissements judiciaire et administratif, de la même zone de police, du même plan de secteur, de la même province, qui ont entre elles une proximité géographique et sociétale évidente ainsi qu'un nombre d'habitants certes différent mais non discordant. De plus, cette fusion permettrait à chacune des anciennes communes d'avoir une potentialité plus évi-

dente de présence au collège et au conseil de la nouvelle entité communale.

Le choix entre ces différentes orientations devra impérativement se faire tous groupes politiques confondus après avis éclairé de la population avec le consensus le plus large possible.

Bernard Bruwier.
Françoise Boevé-Anciaux.

Echo de la minorité (Lets'Go 18)

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Contrairement à certains programmes plus cartésiens, certains discours ou commentaires politiques lors de campagnes électorales sont des jardins chimériques ornés de fleurs de rhétorique; ils ne doivent émettre que des idées avec lesquelles tout le monde est déjà d'accord avant !

Bref, toute cette prose pour vous faire état de notre insatisfaction sur le contenu de la « Note de Politique Générale 2019-2024 » ; insatisfaction entre promesses verbales ou écrites et la réalité des objectifs proposés dans cette note.

Quelques exemples :

- Les projets liés au PCDR pour lesquels : une voire maximum deux promesses seront tenues durant ses six années en lieu et place de la petite dizaine de projets promis.
- La continuation du programme de lutte contre les dépenses énergétiques alors que peu n'a été fait précédemment ; « continuer PEU, c'est PEU ».
- Quid des indépendants, commerçants, agriculteurs, ...
- ...

Dans notre article précédent, LET'S GO vous informait de son désaccord sur une partie importante du budget annuel & faisait état de l'utilisation excessive des réserves ordinaires & extraordinaires pour boucler le budget.

Le Pouvoir de Tutelle, sur ce point, nous donne raison car il a émis les mêmes remarques lors de son contrôle budgétaire et a appelé, le pouvoir communal, à trouver d'autres solutions et à y être très attentif.

Certes, tout n'est pas négatif.

Le projet de modification du plan de secteur, entamé lors des législatures antérieures et poursuivi par le pouvoir actuel, notamment sur le territoire du « Grand Pachy » rejoint nos souhaits pré-électorales et sera un bon début dans la recherche de l'évolution positive de la démographie locale et de tous ce qu'il en découlera positivement.

Nous avons de bons ressentis sur l'écoute que nous recevons quant aux propositions & formulations faites lors de l'examen du budget 2019 notamment sur la chasse aux gaspis énergétiques, ...

Sous cette mandature, nous veillerons à ce que la majorité fasse preuve de prudence, puisque les réserves ont été pillées et devront être reconstituées rapidement selon LET'S GO.

Par ailleurs, le budget doit viser à assurer le maintien des services auxquels les Tellinois sont attachés ; nous y veillerons et ne serions pas opposé à ce que la majorité s'écarte de sa ligne de conduite budgétaire pour recoller avec une réalité plus proche de la saine gestion.

Cette réalité passe, à nos yeux, par l'estimation raisonnable de nos recettes forestières annuelles et, sur ce point, nous restons très critiques.

Selon une première estimation de l'Office économique wallon du bois (OEWB), le volume d'épicéas touchés par les scolytes en Wallonie, s'élève à quelques 400.000 m³ soit 15% du marché annuel. Ce qui, pour Tellin, est une réelle problématique.

Nous réitérons nos inquiétudes formulées maintes fois sur la problématique de la surévaluation des recettes forestières sur le budget 2019 et demandons au Conseil Communal, tout entier, de s'en inquiéter et de parer à cet éventuel manque de recettes d'importance.

Voilà, chères concitoyennes & chers concitoyens, nos réflexions du moment présent.

Bien à vous tous.

Laurent Steve
Vanderbiest Didier
Pirlot Jean-Pol

Présentation du Service Enseignement de la Commune de Tellin

1. L'Echevin en charge de l'enseignement

Monsieur Freddy LAURENT

Tél : 084/37.42.86.

GSM : 0479/40.66.31.

E-mail : freddy.laurent@tellin.be



2. Le service administratif en charge de l'enseignement

A. L'Employée en charge du service enseignement

Madame GOLINVAUX Valérie

Tél : 084/37.42.83.

E-mail : valerie.golinvaux@tellin.be

Gestion administrative des établissements scolaires :

- Secrétariat de la Commission paritaire locale
- Secrétariat du Conseil de participation
- Organisation scolaire: documents divers relatifs à la rentrée scolaire, affectations des membres du personnel enseignant, vérification des dépêches ministérielles, emplois vacants, mises en disponibilité par défaut d'emploi et pertes partielles de charges

Gestion des dossiers des membres du personnel : directeur, enseignant, personnel engagé dans le cadre d'aide complémentaire (PTP - APE) de ces établissements, à savoir :

- Gestion du classement des temporaires prioritaires (calcul des jours, appel aux candidatures)
- Nominations – Démissions
- Congés divers (maladie, accidents du travail, cas de force majeure, convenances personnelles, interruptions de carrière...)
- Gestion des remplacements (désignations, déclarations DIMONA..)
- Documents divers destinés aux syndicats, à l'ONEM...
- Candidatures

B. L'aide à la Direction d'école

Madame Nathalie VINCENT

Tél : 084/37.42.84

E-mail : nathalie.vincent@tellin.be

- Secrétariat de l'école
- Gestion des repas scolaires
- Gestion des abonnements scolaires
- Comptabilité de l'école
- Dossiers administratifs

3. Le Personnel Enseignant

La Directrice d'école :

Madame Yvette MALLET

Tél : 084/36.67.87

GSM : 0493/58.22.91.

E-mail : yvette.mallet@tellin.be

La direction gère les axes : pédagogique – administratif et relationnel de l'école.



Elle est garante des apprentissages et du bien-être des élèves durant leur scolarité.

Les Enseignants

L'équipe éducative comporte 30 enseignants (titulaires et maîtres spéciaux).

L'implantation de Resteigne

Les titulaires des maternelles Mme Natacha ALEN, Mme Virginie VANOVERMEIRE, Mme Sabine DAMBLY et Mme Giliane ADAM, puéricultrice, encadrent les 34 élèves.

Mr Benoît GOBERT, Mme Murielle PONCIN, Mme Solange DELOYER, Mme Delphine FOCANT, Mme Gaëlle ANISET, encadrent les 68 élèves de primaire.



L'implantation de Bure

Mme Patricia LABIOUSE, Mme Vinciane LAMBERT, Mme Sabine DAMBLY et Mme Marjolaine GILISSE, assistante maternelle, encadrent les 33 élèves de maternelle.

Mme Amandine PECRIAUX, Mme Caroline DEPREZ, Mme Stéphanie HUMBLET, Mme Delphine FOCANT encadrent les 67 élèves de primaire.



L'implantation de Tellin

Les équipes travaillent en collaboration avec nos maîtres spéciaux.

Mme Claudine DOTRIMONT, anglais, Mme Françoise NAMECHE, néerlandais, Mr Fabien BODSON, gym, Mme Nathalie DECROCK, morale, Mme Françoise LAURENT, religion catholique, Mme Saïda ENJOU, citoyenneté, Mr Abdelkarim DERFOUFI, religion islamique, Mme Virginie PONCELET, psychomotricité. La commune offre à nos élèves des cours de musique (Jeunesses Musicales), Mr Benoît LESUISSE et Mr Maxime CHAMPION complètent l'équipe.



Recrutement de 2 étudiants à mi-temps pour l'office du tourisme Pour les périodes du 01/07 au 31/07 et du 01/08 au 15/09

Mission

Accueillir et conseiller les visiteurs ;
Participer à l'organisation des événements touristiques ;
Aider aux tâches administratives ;
Assurer la permanence certains week-ends.

L'étudiant pourrait être amené à accueillir des camps scouts sur le territoire communal dans le cadre du projet « Well'Camp »

Profil

L'étudiant devra :
Etre en possession d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur au minimum.
Avoir une bonne connaissance en néerlandais.
Connaître Tellin et sa région.
Etre titulaire du permis B avec une voiture à disposition ou titulaire du permis AM avec une mobylette à disposition.

Les candidatures (+ CV, copie diplôme et extrait de casier judiciaire) devront parvenir pour le **17 mai 2019** au plus tard à l'adresse suivante :

Administration Communale
Monsieur DEGEYE Yves, Bourgmestre
Rue de la Libération, 45
6927 TELLIN

Pour tout renseignement :
Mme GOLINVAUX Valérie au 084/36.61.36



VOUS AVEZ QUELQUES TRAVAUX A REALISER ?

Nous avons la possibilité de vous rendre ces petits services GRATUITEMENT !

COMMENT ?

Grâce au soutien de la Région Wallonne (et sous réserve de l'acceptation du projet), le CPAS et la COMMUNE engagent une équipe de jeunes (de 15 à 21 ans) pour la période des vacances d'été (date encore à déterminer)

POUR FAIRE QUOI ?

Des petits travaux tels que rafraîchissement peinture, entretien d'un jardin, nettoyage d'un grenier, tonte de pelouse, ...
Ces travaux doivent pouvoir être réalisés par des jeunes sur 1 ou 2 jours maximum.

ATTENTION : le matériel nécessaire à l'exécution de ces services devra être fourni par vos soins (peinture, tondeuse, matériel de nettoyage, ...)

QUI PEUT BENEFICIER DE CES SERVICES ?

Priorité sera donnée aux personnes de + de 60 ans, seules, à revenus modestes, handicapés

Si vous êtes intéressés, prenez dès présent contact avec F. Vanlaere au **084/38.76.14** ou

I. DORY au **084/36.66.85** pour demander notre passage et/ou d'éventuels renseignements complémentaires.

AU PLAISIR DE VOUS RENDRE SERVICE



AVIS A LA POPULATION

La CLDR recrute des citoyens motivés

Un PCDR, programme communal de développement rural, est en cours sur la commune de Tellin. Pour rappel, l'objectif est d'améliorer le cadre et les conditions de vie de tous les citoyens par la mise en œuvre de projets et actions concrets.

Comme le PCDR est l'affaire de tous, une commission (la CLDR) composée d'élus et de citoyens représentants des différents villages et catégories socio-professionnelles de la commune épaula le Conseil communal. Actuellement, cette CLDR recrute de nouveaux membres.

Donc, si vous êtes :

- **intéressé(e) par le développement de votre commune**
- **soucieux(se) de participer à l'accroissement du bien-être des habitants**
- **motivé(e) et prêt(e) à vous investir (4 réunions en soirée annuellement)**
- **désireux(se) d'avoir votre mot à dire sur les projets menés**

→ Faites parvenir votre candidature pour la CLDR en envoyant vos coordonnées complètes, profession et date de naissance **pour le 19 mai 2019** à l'Administration Communale, à l'attention de Stéphanie Collignon (084/37.42.84 - stephanie.collignon@tellin.be)



Appel à candidature pour les jeunes entre 15 et 21 ans.

Ce projet, soutenu par la Région Wallonne, permet aux communes d'engager des jeunes sous contrats d'étudiants et développer leur sens de la citoyenneté en les impliquant dans la valorisation et l'amélioration de leur quartier et de leur environnement.

Si vous êtes intéressés par un job étudiant durant ces vacances d'été, vous pouvez envoyer votre candidature pour le 10 mai au plus tard à :

DORY Isabelle - candidature Eté solidaire,
45 rue de la Libération - 6927 Tellin



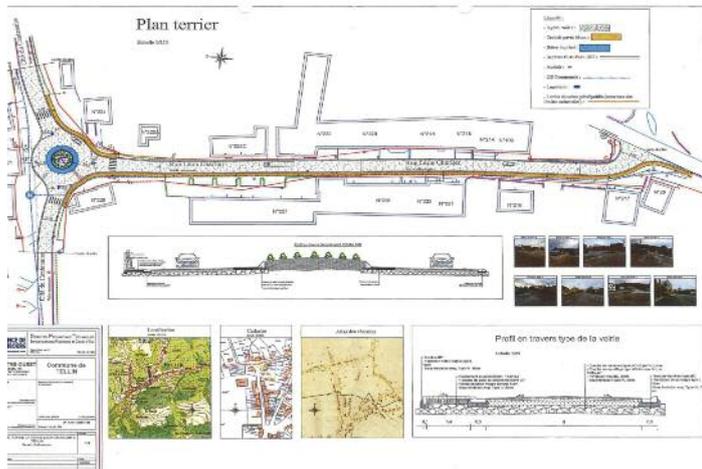
Quoi de neuf sur les travaux ?

Bâtiments publics :

Les travaux de construction d'un réfectoire et d'un préau à l'école de Restaigne seront prochainement terminés.

Voiries :

Rue Léon Charlier



Les travaux de rénovation de la Rue Léon Charlier à Tellin ainsi que la réalisation d'un giratoire avec la Rue du Centenaire sont sur le point de commencer. L'ordre de service a été donné pour le 15 avril. Ces travaux seront exécutés par l'entreprise Damien et Fils de Cugnon. La durée des travaux est de 80 jours ouvrables. Le montant de ces travaux est de 443.939,82€ TVAC. Un subside de 141.140,96€ nous a été octroyé sur la partie voirie.

Ces travaux comprendront également le remplacement de la distribution d'eau Rue Léon Charlier, Rue de Centenaire, Rue du Courtil et Rue du Tchênet.

Ces travaux vont inévitablement engendrer certains désagréments. Nous vous remercions déjà pour votre patience.

Pasay de Grupont à Bure

La Commune de Tellin va équiper le lotissement communal Pasay de Grupont à Bure.



Les travaux commenceront dans le courant du mois de juin.

Pascal PETIT
Agent Technique en chef
Service Travaux

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDOZ
Ets WARIN S.A.

Une chaleur d'avance!

Depuis plus de 75 ans

Marche: 084/31.13.57 Graide: 061/51.10.26
www.warin-mazout.be

Venez nous rejoindre pour
"Bouger en famille"

Bloquez déjà la date! On vous y attend pour vous faire découvrir le monde sportif, culturel, artistique, social de notre commune.
Plus d'infos lors du prochain numéro de l'écho de nos clochers.

Dimanche 25-08-2019
De 14h00 à 17h00
Sur le site du hall sportif de Tellin



**Directrice Générale
du CPAS de Tellin**
Catherine HERMAN

Catherine Herman est mariée et âgée de 32 ans. Elle vit actuellement à Rochefort dans l'attente de sa nouvelle demeure en construction à Hour.

Depuis 2015, elle occupait la fonction de gestionnaire de projet au SPW intérieur où elle a participé à l'élaboration de la méthodologie proposée dans le cadre du Programme Stratégique Transversal.

Cet acquis professionnel lui sera d'une aide précieuse dans notre commune.

Nous ne doutons pas de l'aisance avec laquelle elle va se glisser dans sa nouvelle fonction et que sa personnalité enthousiaste et volontaire l'aidera à succéder honorablement à Jean-Luc PAULET.

Adresse mail : catherine.herman@tellin.be

Téléphone : 084/36.66.85

Bienvenue dans le service accueil extrascolaire du CPAS de Tellin



L'ÉCOLE DES DEVOIRS

Coordinatrice : Stéphanie DESPAS

Animatrice: Aurélie ARNOULD
+ Bénévoles



LA CAPUCINE

Coordinatrice : Françoise VANLAERE

Accueillantes extrascolaires : Aurélie ARNOULD, Mélanie CHAUVAUX, Julie HENROTIN, Anne-Catherine LEJAXHE, Jennifer MACK, Aurélie MAGERAT



C'est en septembre 1989 que, suite à un appel à projet, le conseil de l'aide sociale du CPAS de Tellin propose de mettre en place un service d'accueil et d'activités à destination des enfants de la commune : la Capucine est née.

Son objectif prioritaire est le développement d'une pédagogie de l'expression et de l'éveil. La Capucine a pour vocation d'être un lieu d'échanges, de rencontres, d'expression et de communication.

Au fil des années, les besoins et les demandes des parents ont suscité des réflexions et amené la structure à se compléter petit à petit. Ses activités se sont diversifiées. Après plusieurs déménagements, la Capucine s'est finalement installée dans le bâtiment polyvalent situé à côté de l'école de Tellin. L'école des devoirs « La Passerelle » a par la suite été créée.

La « Capucine »

La Capucine ouvre ses portes aux enfants de 2 ans ½ à 12 ans :

- chaque jour de la semaine de la sortie des classes à 18h ;
- lors des journées pédagogiques ;
- et pendant les congés scolaires.

Des activités créatives et/ou sorties sont proposées aux enfants le mercredi après-midi.

Les plaines de vacances proposent des stages animés par des animateurs extérieurs, des étudiants et les accueillantes extrascolaires.



L'école des devoirs « la Passerelle »

Elle ouvre ses portes trois jours par semaine. Le lundi et le jeudi de 15h45 à 17h30 pour l'aide aux devoirs et le mercredi pour des activités créatives, citoyennes et culturelles.

La Passerelle accueille les enfants dès la 2ème primaire.

Ses principaux objectifs sont :

- le développement intellectuel de l'enfant notamment par le soutien à la scolarité ;
- le développement et l'émancipation sociale de l'enfant notamment par un suivi actif et personnalisé dans le respect des différences et dans un esprit de solidarité ;
- la créativité de l'enfant, son accès et son initiation aux cultures par des activités ludiques, d'animations, d'expression et de création ;
- et l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

Si vous souhaitez découvrir les activités proposées, inscrire votre enfant, rencontrer les animatrices ou participer en tant que bénévole à l'école des devoirs, n'hésitez pas à prendre contact avec les coordinatrices, Mesdames Françoise Vanlaere (accueil extrascolaire) et Stéphanie Despas (école des devoirs) au 084/38.76.14.

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Activités vacances d'été 2019 organisées par le CPAS.

Les activités se dérouleront du **8 juillet au 23 août**.

Fermeture la semaine du 12 au 16 août
Vous pouvez découvrir le programme complet et détaillé sur le site internet de la commune à partir du **30 avril** ou en demandant un exemplaire par mail ou téléphone au 084/387614 ou 0499-697268 ou francoise.vanlaere@tellin.be

Informations générales

Horaires, prix, conditions et inscriptions

Age: 2ans1/2 à 12 ans. Les enfants sont répartis en 3 ou 4 groupes suivant les âges.

Horaires: 9 heures à 12 heures — 13 heures à 16 heures

Possibilité d'une garderie à la Capucine de 7h30 à 8h45 et de 16h15 à 17h30

Uniquement pour les parents qui en font la

demande. (Inscription préalable obligatoire).

L'inscription se fait **uniquement** par téléphone ou par mail : 084/38.76.14 ou 0499/697268 francoise.vanlaere@tellin.be

Début des inscriptions : **le mercredi 8 mai. Aucune inscription ne sera prise avant cette date.**

Une priorité d'inscription (à partir du 8 mai et jusqu'au 1^{er} juin) est donnée aux enfants habitant l'entité de Tellin ou fréquentant une école de l'entité.

A partir du 1^{er} juin, les enfants domiciliés hors entité pourront s'inscrire suivant les disponibilités.

L'inscription des enfants du groupe des petits (pré maternelle, première) peut se faire à la journée.

L'inscription des enfants à partir de la 2^{ème} maternelle et jusque 12 ans se fait pour la semaine entière.

Toute semaine réservée sera facturée. Pas de remboursement en cas d'absence ou de désistement sans certificat médical.

ATTENTION:

Le nombre de places est limité pour chaque groupe d'âge et pour chaque semaine.

Payement:

Prix par semaine: 1er enfant: 50€ - 2ème enfant: 40€ - 3ème enfant et suivants: 35€ participant la même semaine.

Prix à la journée: 10€ - 2ème enfant: 8€ - 3ème enfant et suivants: 7€

Enfant non domicilié à Tellin: 60€ ou 12€ la journée (pas de réduction en fonction du nombre d'enfants inscrits)

Une facture sera envoyée pour le payement.

Pour plus d'information personne de contact : Vanlaere Françoise 084/387614-0499-697268 - francoise.vanlaere@tellin.be

Fermeture de la Capucine:

La Capucine sera fermée :

Lundi 22 avril

Mercredi 1^{er} mai

Jeudi 30 et vendredi

31 mai.

Lundi 10 juin



Zone de Police SEMOIS ET LESSE 5302
Rue du Docteur Pierre Lifrange, 12
6880 BERTRIX



Madame, Monsieur,
Comme partout, les cambriolages sont hélas une réalité sur tout le territoire belge, 52.816 en 2017. La zone de police Semois et Lesse met tout en œuvre pour combattre ce fléau. Mais, voilà!, il faut constater que nous ne pouvons pas être présents partout.

Une alternative qui nous est donnée, est de favoriser la mise en place des Partenariats Locaux de Prévention, en abrégé PLP, anciennement dénommés RIQ pour réseaux d'information de quartier.

La Belgique compte à ce jour 1.087 PLP reconnus par le SPF Intérieur.

Un PLP est un regroupement de citoyens oeuvrant pour leur sécurité, avec la police et non pas comme une milice privée. Il s'agit d'une initiative citoyenne en matière de sécurité qui prend la forme d'un accord de coopération, entre les habitants d'un quartier et

la police locale, par lequel les citoyens s'engagent à signaler à la police tout agissement suspect. La police examine le signalement reçu et informe, si nécessaire, les citoyens membres du PLP par l'intermédiaire du coordinateur (Personne désignée par les membres du PLP). Cette coopération repose sur une vigilance accrue du citoyen quant à ce qui se passe dans son quartier ainsi que sur un échange d'informations structuré entre la police et les citoyens du quartier.

Bref, le groupement de citoyens prend en main sa sécurité mais ne travaille jamais seul, la police veillant en permanence à ce que la loi continue à être respectée et qu'il n'y ait donc pas d'abus de pouvoir.

Le but d'un PLP est donc:

- D'accroître le sentiment de sécurité
- De renforcer la cohésion au sein d'un quartier
- De conscientiser les habi-

tants du quartier à l'importance de la prévention de la criminalité

- De mettre en place une collaboration entre le citoyen et la police par un échange d'informations et la diffusion de conseils préventifs

Si vous êtes intéressé(e)s par la mise en place d'un PLP au sein de vos quartiers, la zone de police Semois et Lesse vous invite à une première séance

d'information qui aura lieu le mardi 14 mai 2019 à 19 heures 30 – Salle de l'Office du Tourisme – 6927 TELLIN
Au plaisir de vous y rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma parfaite considération.

Le Bourgmestre,
Degeye Yves.

Responsable du service prévention,
Premier Commissaire
Pintsch Pascal



Matériels - Outils de jardin et Forestiers - Remorques



Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN
Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77
juliengruslin@skynet.be



Libramont
 Grand'Rue 1, B-6800 Libramont
 Tel : 061/620.160
guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be
 Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou
 sur rendez-vous
<http://energie.wallonie.be>

Permanences à :
Bastogne : 1^{er} jeudi (13h30-17h) et 3^{ème} jeudi (15h-19h)
Neufchâteau : 1^{er} et 3^{ème} mercredis (13h30-16h30)
Vielsalm : jeudis jours de marché (9h30-12h)
Houffalize : 2^{ème} jeudi (13h30-16h30)
Wellin : 2^{ème} mercredi (14h-17h)
Bouillon : 4^{ème} jeudi (13h-16h)

Des efforts qui paient !

!lors que la consommation d'électricité des ménages wallons avait augmenté de 46 % entre 1990 et 2010 (gloups !), la tendance s'est aujourd'hui inversée puisqu'elle a baissé de 3 % entre 2010 et 2016 (dernier bilan disponible).

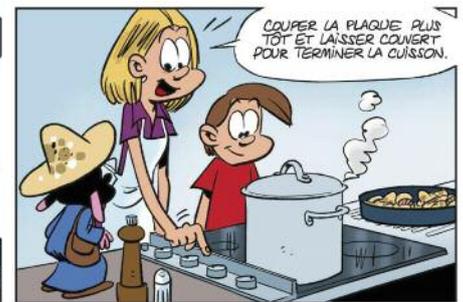
La hausse de la consommation électrique s'expliquait sans surprise par la généralisation et la multiplication dans les logements des appareils électroménagers, des télévisions, des ordinateurs/ et par la popularité du chauffage électrique.

Un pic a été atteint en 2010 mais la situation s'améliore aujourd'hui depuis que les lampes à incandescence ont

été retirées du marché, que les nouveaux appareils électroménagers répondent à des exigences de performance énergétiques, que des normes ont été fixées pour limiter la consommation b l'arrêt et en veille des appareils et depuis la remise en question du chauffage électrique. Mais c'est aussi grâce à tous nos petits

gestes du quotidien qui visent b limiter notre consommation d'énergie !

Besoin de conseils pour économiser l'énergie chez vous ? Prenez rendez-vous avec un consultant des Guichets **Energie Wallonie** ou dans l'une de leurs permanences décentralisées.



Réforme des primes pour les logements en Wallonie

C'est confirmé ! La Wallonie se dote de nouvelles primes pour les logements à partir du 1er avril. D'ici là, vous pouvez continuer à envoyer vos formulaires d'avertissement préalable pour vous ouvrir le droit aux primes « énergie » et « rénovation » telles qu'elles existent actuellement.

A l'heure d'écrire ces lignes, tous les détails de la nouvelle réglementation ne sont pas encore connus. Sachez néanmoins que les objectifs de cette réforme sont de simplifier les démarches administratives pour les demandeurs et de veiller à ce que les travaux se fassent de manière cohérente avec la stratégie de rénovation de la Wallonie à l'horizon 2050.

Concrètement, à partir du 1er avril 2019, les demandeurs devront faire appel à un auditeur logement qui identifiera l'ensemble des travaux à réaliser en matière énergétique et de

rénovation, ainsi que l'ordre dans lequel ceux-ci devront être menés pour qu'ils soient les plus efficaces possible. Il s'agira d'une nouvelle forme d'audit qui évaluera également les aspects de salubrité et de sécurité.

La réglementation et les procédures actuelles restent valables jusqu'au 31 mars. Envoyez vos formulaires d'« avertissement préalable » (première étape de la procédure de demande de prime dans la réglementation actuelle) avant le 1er avril et vous maintiendrez vos droits aux primes énergie et rénova-

tion pendant 2 ans*, sans engagement. Si la nouvelle réglementation vous semble plus avantageuse, vous pourrez interrompre la procédure entamée au profit de la nouvelle.

Besoin de conseils ? Prenez rendez-vous avec un consultant des Guichets **Energie Wallonie** ou dans l'une de leurs permanences décentralisées.

*Le formulaire de demande de prime doit être envoyé à l'Administration régionale dans les 4 mois de la facture finale, dans un délai de 2 ans maximum à dater de l'accusé de réception de l'« avertissement préalable ».



NB : Information destinée à la population et fournie sur demande aux communes par les Guichets Energie Wallonie.

Les activités de mai 2019 destinées aux aînés

Le mardi 7 mai 2019 :

Journée culturelle à Liège avec article 27. Réservations avant le 16 avril. **Tarif** : 11€. Repas non-compris. (Plus de détails auprès de ALEN Charline au CPAS).

ET

De 13h30 à 15h30 : Après-midi Tricot **au Pâchy** (GRATUIT).

Le mardi 14 mai 2019 :

12h00 : Restaurant le Pâchy - 14h00 : Animation « AGISSEZ VOTEZ » **au Pâchy** réalisée par Espace senior.

En vue des prochaines élections, Espace Seniors vous propose un moment convivial pour discuter ensemble de l'enjeu qu'elles représentent pour nous tous et pour vous en particulier

Le mardi 21 mai 2019:

De 13h30 à 15h30 : Après-midi Tricot **au Pâchy** (GRATUIT).

Le mardi 28 mai 2019 :

12h00 : Restaurant le Pâchy - 14h00 : Animation sur la consommation énergétique **au Pâchy**

Je suis (NOM+ Prénom) :

Je participe aux/à l'activité(s) suivante(s) :

- Le 7 mai 2019 : Journée culturelle à Liège
- Le 7 mai 2019 : Après-midi Tricot au Pâchy
- Le 14 mai 2019 : Animation « AGISSEZ VOTEZ »
- Le 21 mai 2019 : Après-midi Tricot au Pâchy
- Le 28 mai 2019 : Animation sur la consommation énergétique au Pâchy

Veillez remettre ce talon rempli à ALEN Charline (CPAS) ou dans la boîte aux lettres communale. Pour toutes informations, veuillez prendre contact avec le CPAS au 084/36.66.85.

favoriser les échanges et valoriser les initiatives



SEMAINE DE L'INTERGÉNÉRATION

du 27 avril au 5 mai 2019

PROGRAMME

TELLIN

Samedi 27 avril : Bienvenue à toutes les générations pour une balade au Bois des Allemands avec les enfants du Patro et avec les familles encadrées par les Comités de parents.

- **15h :** RV à la maison de village de Tellin (rue Grande, 27) et départ en voiture vers le site du bois des Allemands. Sur place Mme Colette Muraille commentera la balade et fera un rappel historique (« Vivre dans les 4 villages tellinois en 1914-18 » CCCA Tellin)
- **16h30 :** goûter offert (café/chocolat chaud/biscuits), au retour de la balade, à la maison de village
- **17h :** présentation du livre d'Annemarie Trekker "Naissance d'une grand-mère" (Editions L'Harmattan-Paris) avec la présence de 2 conteuses (Mmes Warnier et Gheysens)

Dimanche 28 avril - 12h : dîner Pâchy suivi d'un après-midi récréatif sur inscription au 084/366787 - Participation : 5€

Mardi 30 avril 14h : quizz "War Museum Bastogne" avec les élèves de P5/P6 de Bure et les aînés

Vendredi 3 mai 13h15 : balade commentée et animée par Mme Colette Muraille, au Bois des Allemands, avec les élèves de P3/P4 de Resteigne

Possibilité de participer aux activités avec les classes sur inscription auprès de Nathalie VINCENT : 0473/573224 ou Françoise WATHELET 0473/674839



Conférence gratuite organisée par le Conseil Consultatif Communal des Aînés

**« Stimuler son cerveau pour mieux vieillir
avec la méthode ENCEFAL ».**

Les performances de notre cerveau ont tendance à décliner avec l'âge: cela est plus lié à un manque de stimuli de nos fonctions cérébrales qu'à une dégénérescence de nos neurones. Dès lors, pour découvrir comment faire travailler vos cellules grises et offrir une cure de jouvence à votre cerveau, nous organisons une conférence d'information gratuite sur la méthode ENCEFAL

**le mardi 11 juin 2019 à 19h à la Salle Polyvalente
Mont du Carillon, 26 à Tellin.**

Les ateliers ENCEFAL Seniors vous proposent :

- de renforcer votre mémoire
- de stimuler toutes les fonctions du cerveau
- des jeux et des activités ludiques pour faire rimer plaisir et efficacité
- de favoriser le bien-être et l'estime de soi

**Alors pour être Plus agile intellectuellement
Plus fort psychologiquement
Plus heureux au quotidien
Rejoignez - nous !**

Suite à cette conférence, un cycle de 10 ateliers ENCEFAL sera organisé à partir de septembre 2019. Aucun prérequis nécessaire.

Nombre de places limité.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Madame Colson au 0495 535 738 ou Madame Vincent au 084/366787.

LE PASS CHEVETOGNE

80 €

**L'abonnement loisirs
le moins cher de Belgique.
Une année de loisirs à volonté
pour toute la famille pour les
habitants de notre commune**

Point de vente

TELLIN

Service comptabilité
et recettes
Rue de la Libération, 45

Achetez votre Pass avant le 30.06.2019 et recevez un billet

J'INVITE MES AMIS

valable pour 4 personnes

f DomaineChevetogne

www.domainedechevetogne.be

Les manifestations et festivités à venir

N'oubliez pas de communiquer vos événements
à l'Office du Tourisme : tourisme@tellin.be, 084/36 60 07
Suivez-nous aussi sur www.facebook.com/officetourismedetellin



AVRIL

Sam 27/04



Tellin : Assemblée générale de l'ASBL TELLIN-FONDERIE, à 14h (Org. et adhésion : ASBL TELLIN-FONDERIE, Val des Cloches 129A, 6927 Tellin, 0467/12 27 12, tellin.fonderie@gmail.com, www.lafonderiedetellin.be)

Sam 27/04 - Dim 5/05



Tellin : Semaine de l'intergénération

Sam 27/04 : balade au Bois des Allemands, à partir de 15h. Goûter et présentation du livre d'Annemarie Trekker « Naissance d'une grand-mère » (éditions L'harmattan, Paris)

Dim 28/07 : dîner au Pâchy suivi d'un après-midi récréatif, à partir de 12h. Inscription au 084/36 67 87, Participation 5€

Ma 30/04 : quizz « War Museum Bastogne » avec les élèves de P5/P6 de Bure et les aînés. A partir de 14h.

Ven 03/05 : balade commentée et animée par Mme Colette Muraille, au Bois des Allemands, avec les élèves de P3/P4 de Resteigne. (Org. et inscriptions : Conseil Consultatif des Aînés et le CPAS, Nathalie Vincent, 0473/57 32 24, ou Françoise Wathélet, 0473/67 48 39)



MAI

Dim 05/05



Bure : 30ème marché aux fleurs annuelles et légumes à repiquer, au collège d'Alzon, dès 10h30. Bar et petite restauration (Org. : Village fleuri, O. Van Den Bergh, 084/36 65 15)

Ven 10/05 au Dim 12/05



TELLIN : Petite fête. (Org. : Jeunesse de Tellin, contact@jeunessedetellin.be, www.facebook.com/jeunessedetellin)

Sam 25/05



Bure : Journée des plantations, appel à tous les bénévoles ! Dès 9h30, confection de toutes les jardinières et mise en place des fleurs dans tous les coins fleuris du village (Org. : Village fleuri, O. Van Den Bergh, 084/36 65 15)



JUIN

Sam 1/06 et Dim 02/06



Tellin : Journées Eglises Ouvertes, thème « Emotions ». Samedi après-midi : Récital de l'académie de musique de Saint-Hubert (piano et chant) dans l'église Saint-Lambert à Tellin. Visites guidées de l'église Saint-Lambert de Tellin le samedi et le dimanche après-midi. (Org. : CDTC, infos : A-M. Dessaucy 084/36 65 37, ou Office du tourisme, tourisme@tellin.be, 084/36 60 07)

Dim 09/06



Resteigne : Apéro Resteignois (Org. : La Resteignoise, Yves Persoons, 0478/29 33 12)

Lun 10/06



Bure : Marche Adeps, parcours 5-10-15-20 kms (Org. : Promo Tellin - Georges Breuskin - 0476 335 589)

Sam 22/06



Tellin : Souper annuel de la Fonderie
Menu : Apéritif-Jambon grillé-Pommes de terre rôties-crudités-Dessert. À partir de 18h30. Prix : Adulte : 15 €, Enfant -12 ans : 10 €. Réservations avant le 15 juin (Org. et réservations : Tellin-Fonderie ASBL. 0467/122712, tellin.fonderie@gmail.com)

Sam 22/06



Tellin : Tournoi de Beach Volley pour tous, terrains de beach à côté du hall sportif, de 10h à 18h, Inscription obligatoire, Equipe:25€/4 joueurs, petite restauration (Org. et réservations : VC Tellinam, vctellinam@yahoo.fr, Facebook VC TELLINAM, Corine Lecomte, 0476/50 63 02)

Ven 28/06 au Dim 30/06



Tellin : Tournoi de Beach Volley
28 juin : tournoi 2 contre 2 à partir de 18h
29 juin : tournoi 4 contre 4 mixte à partir de 10h
30 juin : tournoi 4 contre 4 mixte à partir de 10h (Org. et inscriptions : VBC Lesse & L'homme, vbc.lesse.et.lhomme@gmail.com ou 0498/52.21.62 par sms)

Dim 30/06



Resteigne : Les 20 ans du PCDN + événement géocaching
Nombreuses animations, rassemblement de «géocacheurs» et initiation à ce loisir familial (découverte de caches à l'aide de leurs coordonnées gps), balade en vélo électrique à la découverte des sites du PCDN, découverte géologique de la carrière de Resteigne, boissons et petite restauration, ... (Org. : CDTC en partenariat avec le Contrat de Rivière, le PCDN, la Resteignoise et le Géopark, infos : office du tourisme, 084/36 60 07)

Agenda



30^{ème} Marché aux fleurs du comité «Village Fleuri».

Envie de fleurir votre façade, balcon, terrasse pour l'été, de garnir votre potager ?

Alors, rejoignez-nous le **dimanche 5 mai**, de 10h30 à 18h00, dans la cour du Collège d'Alzon à Bure :

Grand marché aux fleurs annuelles et légumes à repiquer.

Bar et petite restauration assurés dès l'ouverture du marché.

Par votre présence, vous apportez votre soutien au comité «Village fleuri» qui s'active durant tout l'été pour l'embellissement de notre cadre de vie et la valorisation de notre patrimoine.

Renseignements : 084 36 65 15

Help

Samedi 25 mai : journée des plantations.

Dès 9h30, confection de toutes les jardinières et mise en place des fleurs dans tous les coins fleuris du village. Inscrivez-vous, dès aujourd'hui, auprès d'un membre du comité de votre quartier afin de nous permettre de planifier le travail et de répartir les tâches de façon efficace.

Pour le comité «Village fleuri» Omer Van den Bergh



Théâtre, musique | tout public

LA FÊTE DES ATELIERS DE LA MCFA en HAUTE-LESSE

2 spectacles, 3 concerts, 1 lieu. Les participants des ateliers rock de Saint-Hubert, Tellin et Libin et des ateliers théâtre de Daverdisse et Wellin vous invitent à leurs représentations de fin d'année.

Vendredi 17 et samedi 18 mai | vendredi à partir de 19h30 – samedi à partir de 13h30 | Salle polyvalente de Lomprez | 3€/spectacle |

Le groupe des ateliers rock de Grupont jouera le samedi soir dès 19h30 !

Une organisation de la MCFA en Haute-Lesse en collaboration avec la Maison de Jeunes et le service culture de la ville de Saint-Hubert, le CPAS de la commune de Tellin, le Service ATL de la commune de Wellin, et les communes de Libin et de Daverdisse.



POUR TOUS

INSCRIPTION
RESERVATION
OBLIGATOIRE

Equipe: 25 C/4 Joueurs

NE TARDEZ
PAS A
RESERVER

PETITE
RESTAURATION
SUR PLACE
Pains saucisse
Hamburgers

D'autres
informations
suivront dans le
courant du mois de
juin. n'hésitez pas à
consulter notre page
Facebook

Samedi 22 juin 2019

SOUPER DE LA FONDERIE

Apéritif
Jambon grillé
Pommes de terre rôties – crudités
Dessert

Adulte : 15 €
Enfant -12 ans : 10 €

À partir de 18h30

Informations et réservations avant le 15 juin :
0467/122712 ou tellin.fonderie@gmail.com
Compte BE89 1430 8851 0985 (Nom + nbr de repas ad./enf.)

Org. : Tellin-Fonderie ASBL – Val des Cloches 129A – 6927 Tellin
Ed. responsable : Guy De Plaen

Divers

Communiqué de presse

Comment gérer ou ouvrir un hébergement touristique ?

Séance d'information

Mardi 21 mai 2019 à 19h30 à l'Hôtel-Restaurant l'Amandier

(Avenue de Bouillon, 70 – 6800 Libramont)

Vous êtes propriétaire, actuel ou futur, d'un gîte ou d'une chambre d'hôtes ? Vous souhaitez en savoir plus sur ce secteur d'activités ?

En étroite collaboration avec la Fédération des Gîtes de Wallonie, le GAL Nov'Ardenne, la Grande Forêt de Saint-Hubert et la Maison du Tourisme de la Forêt de Saint-Hubert, organisent une séance d'information



sur les différents aspects de l'activité d'hébergement touristique. Ce sera l'occasion de présenter les différentes obligations (entre autres réglementaires et fiscales), les appellations protégées, les aides financières possibles et les différentes facettes de promotion, positionnement et gestion d'un gîte ou d'une chambre d'hôtes. Cette séance d'info s'adresse aux futurs propriétaires d'hébergements, aux gîtes et

chambres d'hôtes en activité, mais aussi à toutes les personnes qui accueillent des touristes issus des plateformes de commercialisation en ligne (Booking, Airbnb...).

Elle peut aussi intéresser les acteurs institutionnels locaux, touristiques ou administratifs, qui sont en contact avec les propriétaires ou les porteurs de projet d'un hébergement touristique.

Inscription obligatoire pour le vendredi 10 mai au plus tard, par téléphone ou par mail au GAL

Nov'Ardenne (061 65 69 31€ aurele.benoit@novardenne.be) ou via le formulaire d'inscriptions en ligne sur: www.novardenne.be

Altéo, le mouvement social des personnes malades, valides et handicapées

Sa force, les 10 000 membres qu'il compte en Wallonie. Leur objectif, briser leur isolement, contribuer à leur inclusion dans la société, combattre la discrimination à leur égard et défendre leurs droits. En Province de Luxembourg, Altéo propose de nombreuses activités et services accessibles à tous, dès 18 ans et peu importe la maladie ou le handicap : le service d'accompagnement en transport, les activités culturelles et loisirs (ateliers créatifs, excursions, etc.), les séjours de vacances adaptés en Belgique et à l'étranger, le sport adapté (tennis de table, natation, etc.) et les groupes de réflexion et d'action (malades chroniques, accessibilité et mobilité, sensibilisation, droits du patient, comité de presse, etc.)

Toutes ces activités Altéo sont encadrées par des volontaires de tous âges, de tous horizons et formés par le mouvement. En Province de Luxembourg Altéo peut compter sur 250 volontaires.

Altéo est présent dans votre région :

La locale de Bertrix se réunit tous les vendredis de 9h30 à 16h30 (Rue de la Virée, 3 à Bertrix). Au programme, des activités créatives (peinture, mosaïque, vannerie, art floral, travail de la terre) et récréatives. Le groupe d'animations et de loisirs Libr'A Tous se réunit tous les premiers lundis du mois de 14h à 17h à la salle « Pré Auby » à Saint-Pierre (derrière l'Eglise).

Pour toute autre information sur les actions ou le volontariat chez Altéo, rendez-vous sur le site internet alteoasbl.be ou via notre secrétariat régional :
Altéo Luxembourg
Rue de la Moselle 7/9
6700 Arlon
063 211 848
alteo.luxembourg@mc.be

Province de Luxembourg : faire face à la pénurie de médecins généralistes ! D'ici 2025, on estime que 45% des 240 médecins généralistes actifs aujourd'hui en province de Luxembourg prendront leur retraite. Parallèlement, trop peu de jeunes médecins s'installent à la campagne. Il en résulte un surcroît de travail pour les médecins actuellement en place... surcharge qui fait peur aux nouveaux arrivants potentiels.

Afin d'attirer et de retenir des médecins généralistes en zone rurale, l'institution provinciale a mis en place une cellule Attractivité de la médecine générale.

Constituée en 2017, cette cellule travaille en étroite collaboration avec l'ASBL Santé Ardenne (inter-cercles des médecins généralistes de l'Ardenne) et l'ASBL Postes Médicaux de Garde. Elle s'adresse aux médecins désireux de mettre sur pied ou de développer une pratique de groupe.

Bourse d'aide à la pratique de groupe
Cette aide est destinée à rétribuer des coachs en communication, des experts financier et juridique.

Fonds d'impulsion (FILux)
À destination des communes, le Fonds d'Impulsion provincial est une subvention pour attirer les médecins généralistes en province de Luxembourg. Elle sert à couvrir les frais relatifs aux investissements en infrastructure et en équipement permettant la création de pratiques de groupe.

Le site « Santé Ardenne »
www.santeardenne.be

En ligne depuis septembre 2017, cette plateforme s'adresse à 4 publics distincts pour lesquels un « univers » particulier est consacré :

- Pour les assistants et les étudiants, un système leur permet de rechercher un maître de stage en Ardenne selon différents critères. Les spécificités médicales, sociales et culturelles y sont présentées;
- Pour les médecins, une synthèse des différentes règles pour devenir maîtres de stage ainsi qu'un espace « je recherche un collaborateur » sont proposés ;
- La partie consacrée aux patients renvoie vers des sites existants (pharmacies de garde, maison du diabète...), rappelle les règles de la garde et propose une liste exhaustive des médecins généralistes pratiquants sur notre territoire.

Journée d'échanges et ateliers pratiques

En collaboration avec l'UCL, l'ULg et l'UNamur, la Province organise une journée consacrée aux stagiaires et assistants en médecine. Divers ateliers pratiques permettant de (re)découvrir la diversité de la médecine générale sont proposés.

Formations décentralisées

Des modules de formations décentralisées, en collaboration avec les universités, sont mis en place afin de former les médecins généralistes souhaitant accueillir des étudiants.

Contact
Province de Luxembourg
Attractivité de la Médecine Générale
1bis, Chaussée d'Houffalize
6600 BASTOGNE
061/210 423
v.eliard@province.luxembourg.be

Le « street art » au cœur de ton village

Le GAL Nov'Ardenne organise, pour les jeunes à partir de 15 ans, une semaine « création de mobilier urbain street art » durant les vacances d'été. L'objectif est d'aménager des lieux de convivialité, au sein des communes de Libramont-Chevigny, Libin, Saint-Hubert et Tellin. Un animateur professionnel encadrera le projet, la participation est entièrement gratuite et les trajets peuvent être assurés par les mini-bus communaux ! N'attends plus, rejoins-nous !

Contact et infos : GAL Nov'Ardenne, Aurèle Benoit :
061 65 69 31 – aurele.benoit@novardenne.be
www.novardenne.be

Le GAL Nov'Ardenne souhaite mettre en place un projet POUR et AVEC les jeunes !

LE « STREET ART » AU COEUR DE TON VILLAGE



QUOI, QUAND, COMMENT ?

- Pour les jeunes à partir de 15 ans
- Création de mobilier urbain et aménagement de lieux de convivialité dans les villages, avec un animateur professionnel.
- Durant une semaine pendant les vacances (modalités à définir ensemble le 9/04).
- Repas du soir organisés par nos soins.
- 100% gratuit.
- Tes trajets peuvent être assurés par des navettes en bus !

Tu n'as pas l'âme d'un bricoleur mais tu as envie d'aider quand même ? Il y a d'autres façons de participer à la dynamique (organiser un événement de clôture, participer à la conception en amont,...)

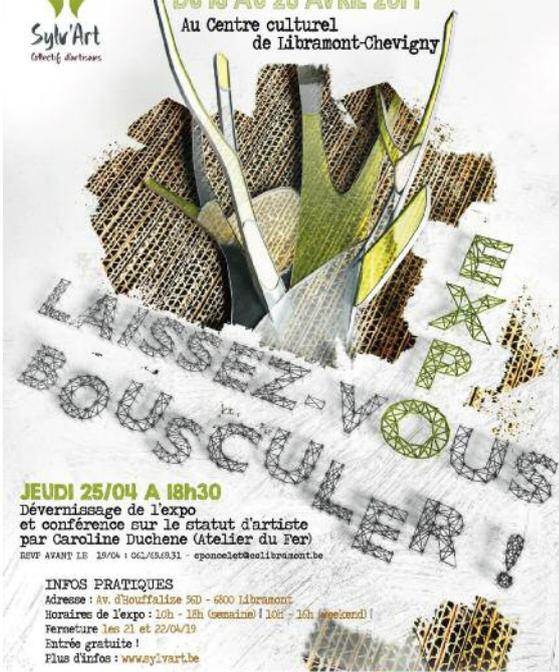
Soirée d'information sur le projet le MARDI 9 AVRIL 2019 À 20H à la salle du conseil communal de Libin
Rue du Commerce, 14 6550 Libin

Contact : Aurèle Benoit – GAL Nov'Ardenne
061/65 69 31
aurele.benoit@novardenne.be
www.novardenne.be



Première exposition du collectif d'artistes et artisans d'art Sylv'Art !

DU 16 AU 28 AVRIL 2019
Au Centre culturel de Libramont-Chevigny



LAISSEZ-VOUS BOUSCULER !

JEUDI 25/04 A 18h30
Dévernissage de l'expo et conférence sur le statut d'artiste par Caroline Duchene (Atelier du Fer)

REVENIR AVANT LE 18/04 : 061/65.69.31 - eponecel@novardenne.be

INFOS PRATIQUES
Adresse : Av. d'Houffalize 50D - 6000 Libramont
Horaires de l'expo : 10h - 18h (week-end) | 10h - 18h (week-end) |
Fermeture les 21 et 22/04/19
Entrée gratuite !
Plus d'infos : www.sylvart.be





autoselux, une team avec un service complet et de qualité



vosre spécialiste automobile



autoselux Rue de Rochefort 64a, 6927 Tellin | 084/223.123 | www.autoselux.be

BigMat

GILLES

BIEN PLUS QUE DES MATÉRIAUX

- Gros-œuvre
- Toiture
- Isolation
- Bois
- Produits durables
- Parquets et carrelages

**2 SOCIÉTÉS
SUR LE MÊME SITE
POUR MIEUX VOUS SERVIR
CONTACTEZ-NOUS!**

www.gilles-rochefort.be

rue de l'Abattoir 28 • 5580 ROCHEFORT
Tél.: 084/244 901 • Fax: 084/212 571
info@bigmatgilles.be

COMBUROCHE S.A.
MAZOUT de CHAUFFAGE - PELLETS - CHARBONS



**VOTRE EXPERT
CHALEUR**

Entrée libre

N'hésitez pas
à pousser
la porte pour
un renseignement...



Ouvert
Dimanche matin
des communions
sur Rendez-vous

Coiffure Hommes Dames Enfants

Mélanie Henry - 061/51 25 65
Rue des Hêtres 15 - 6890 Transinne
charmellecreation@gmail.com

Horaires sur rdv

Lundi : 13h-17h - Mardi : fermé
Mercredi : 9h à 18h - Jeudi : Domicile
Vendredi : 9h à 20h30 - Samedi : 8h à 17h

DELVENNE Frères

Tailleur de pierre - Marbrier

Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux - monuments



Rue de Bouges 49
6927 RESTEIGNE
Tel : 084/38.84.00

<https://wallux.com/marbrerie-delvenne-tellin>

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Roland CROSSET
se fera un plaisir de vous rencontrer.
087/26 78 86